



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Enjeux médicaux du syndrome de Guillain-Barré

Question écrite n° 454

Texte de la question

M. Jean-Michel Jacques attire l'attention de Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur les défis liés au syndrome de Guillain-Barré, une maladie neurologique rare provoquant une atteinte des nerfs périphériques, souvent associée à des paralysies temporaires et de graves complications. Bien que le traitement précoce améliore considérablement le pronostic, la méconnaissance de cette pathologie par de nombreux professionnels de santé demeure trop fréquente. Un diagnostic tardif, dû à un manque de formation, retarde l'intervention médicale et aggrave l'état des patients. Il souligne également que la rééducation des patients, longue et éprouvante, inclut un aspect psychologique souvent négligé, alors que cette maladie traumatisante laisse des séquelles profondes. Les patients et leurs familles n'ont pas toujours accès à un soutien adéquat face à l'anxiété et à la détresse émotionnelle. Dans ce contexte, il demande quelles mesures le Gouvernement envisage pour : renforcer la formation des professionnels de santé sur le diagnostic et la prise en charge du syndrome ; améliorer l'accompagnement psychologique des patients, souvent sous-évalué ; assurer que les patients et leurs proches bénéficient de ressources adaptées pendant la phase aiguë de la maladie et la rééducation. Il souhaite connaître les actions prévues pour répondre à ces enjeux médicaux et psychologiques.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Jacques](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 454

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 octobre 2024](#), page 5244